



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

CIGEM – GRAF : REUNION du 5 février 2014

POSTE GRAF AU TITRE DE L'ANNE 2013 : RIEN - Une année de perdue pour les agents

POUR 2014

NOS QUESTIONS N'ONT PAS EU DE REPONSE

FORCE OUVRIERE ETAIT CONTRE ET L'AVAIT DIT

**ON VOUS A FAIT VALOIR UNE OFFRE DE MOBILITE RENOUVELEE ET DES
PERSPECTIVES DE CARRIERES AMELIOREES**

**QUE VOUS SOYEZ ATTACHE, ATTACHE PRINCIPAL OU DIRECTEUR DE SERVICE
QUE VOUS OCCUPIEZ UN POSTE DE CAIOM OU PAS**

L'INTERMINISTERIALITE : Vous allez être déçus !!!!! SI VOUS EN DOUTIEZ, c'est fait.

Pour le Ministère de l'Intérieur :

- **on ne fait rien** car seuls les arrêtés définissant les fonctions à responsabilité du Ministère de Finances et du conseil d'Etat ont été validés par la DGAFP; il faut donc attendre que la validation soit faite pour l'ensemble des 17 ministères qui ont adhéré au CIGEM. Délai qui risque de s'allonger car le Ministère de la Défense vient de faire connaître sa volonté d'adhérer.
- **on ne fait rien** car le régime indemnitaire des attachés d'administration hors classe n'a pas été défini par la Fonction Publique.
- **on ne fait rien** car on ne sait pas quelle CAP est compétente pour examiner l'accès fonctionnel au GRAF : celle des administrateurs civils !!!!! celle des attachés du ministère de l'Intérieur?
- **on ne fait rien** car il faut articuler CAIOM (emploi avec NBI) et GRAF

Le MINISTÈRE a annoncé le MAINTIEN des 563 postes de CAIOM et la CREATION à terme de 600 postes GRAF (100 par an). FORCE OUVRIERE demande comment l'administration va financer à la fois GRAF + CAIOM ?

QUI VA POUVOIR ACCEDER AU GRAF ? sans doute les fonctionnaires en fin de carrière !!!! 1ère proposition de l'administration avec quelle proportion d'attaché principal, de directeur de préfecture et de CAIOM a demandé FO Préfectures.

1600 agents seraient éligibles au dispositif. Qui va valider les conditions d'accès au GRAF ? Les DRH des préfectures de région, de département, la DRH de la centrale ?

Pour FO Préfectures, et quoi qu'en dise l'administration (il n'y aura pas de cartographie des GRAF), il devrait y avoir localement des modifications d'organisation des services : telle fonction confiée à un CAIOM telle autre à un attaché d'administration hors classe.

Alors : ATTENTION !!!! FO PREFECTURES restera vigilante sur les conséquences de la mise en place de cette réforme. **Pas de passage en force par les préfets !!**

DE LA TRANSPARENCE ET DU DIALOGUE SOCIAL

